

**ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION  
PRINCIPAL DE 2<sup>e</sup> CLASSE**

**3<sup>e</sup> CONCOURS**

**SESSION 2021**

**SUJET**

**ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ**

**Une série de questions portant sur l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales.**

Durée : 45 minutes  
Coefficient : 2

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur ou nom de collectivité fictif, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable et non thermosensible pour écrire et souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne sont en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 2 pages, celle-ci comprise.  
Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant*



- ♦ Vous répondrez dans l'ordre qui vous convient, en prenant soin de préciser le numéro de la question avant d'y répondre.
- ♦ Les réponses doivent figurer dans votre copie et non sur le sujet lui-même.

**Question 1 (5 points)**

**Expliquez-en quoi consiste le plan « vacances apprenantes » ? Développez les dispositifs mis en œuvre.**

**Question 2 (4 points)**

**Qu'est-ce qu'un A.C.M. ?**

**Question 3 (2,5 points)**

**Citez les différents modes de recrutement dans la Fonction Publique ?**

**Question 4 (3 points)**

**Pouvez-vous indiquer et définir les principes fondamentaux du service public ?**

**Question 5 (5,5 points)**

**Le centre communal d'action sociale : précisez sa forme juridique et administrative, ainsi que ses missions ?**